



Association Intercommunale
du Vallon de la Baumine

Au Conseil intercommunal

Baulmes, le 17 novembre 2017

Préavis n° 5/2017 : Budget pour l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à l'article 27 des statuts de notre Association, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2018.

Les comptes 2017 sont tenus respectivement par chaque Commune jusqu'au 31 décembre et seront officiellement repris d'ici le 31 décembre 2017 selon les dispositions de reprises énumérées en annexes de nos statuts. Les produits et charges seront reportés dans les comptes 2017 de l'AIVB.

Le projet de budget laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 327'877.00 et une capacité d'autofinancement de CHF 465'457.00. Il n'y a pas de rapport aux années précédentes, le résultat et la capacité d'autofinancement sont à confirmer durant cette 1^{ère} période de fonctionnement.

Nous vous donnons, ci-après, un aperçu des produits et charges résumées pour 2018 :

Nous avons effectué le calcul des charges, selon les éléments existants dans les présentations de mise en place de l'AIVB ainsi que du rapport préliminaire du PDDE en tenant compte des frais et investissements calculés par RWB.

| | Budget 2018 |
|-------------------------|----------------|
| Vente d'eau | 499 577 |
| Abonnement de base | 69 300 |
| Location de compteur | 18 600 |
| TOTAL (produits) | 587 457 |

| | Budget 2018 |
|---|----------------|
| Administration, entretien et exploitation | 180 000 |
| Intérêts bancaires (2%) | 122 000 |
| Amortissements (50 ans) | 137 580 |
| TOTAL (charges) | 259 580 |

Les investissements prévus à court terme, pour la période 2018 à 2022, s'élève pour un montant de 10'817'000.00 CHF.

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'approuver le préavis n° 5/2017 relatif au projet de budget 2018 tel que présenté.

En conclusion, le Comité de direction propose le Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- Vu le préavis municipal N° 5/2017,
- Oûi le rapport de la commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'approuver le préavis n° 5/2017 relatif au projet de budget 2018 tel que présenté.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 08 novembre 2017.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'AIVB

Le Président



Olivier Mettraux

La Secrétaire



Florence Clément